

Bulletin Municipal 2016

Gilbert GEORGEMEL, Maire
Et
L'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2017.



Avec les membres du Conseil Municipal, j'ai le plaisir de vous souhaiter une année d'épanouissement dans votre vie personnelle et professionnelle et une année d'excellente santé.

L'année 2016 a été marquée par des manifestations particulièrement réussies : 13-14 juillet, 11 novembre, animations diverses pour la jeunesse et la population Je remercie toutes les personnes et les associations qui se mobilisent pour faire de l'animation dans le village.

L'année 2017 est marquée, au niveau local, par la fusion des communautés de communes du Bassin Nogentais, de l'Agglomération de Chaumont et de la communauté de communes de Bologne, Vignory Froncles.

Et au niveau national, par l'élection présidentielle au mois d'avril prochain.

Le site internet de la commune a été créé, de nombreuses informations y sont présentes. Je vous invite à le consulter et à nous aider à l'enrichir.

La sécurité dans le village est notre priorité, les différents aménagements devraient pouvoir commencer au cours de l'année 2017.

Toute l'équipe municipale est à votre disposition ; n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour améliorer la vie et les infrastructures de notre village.

Je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur et de santé.

Gilbert Georgemel, maire

Etat civil en 2016



9 naissances



2 mariages

2 décès



Travaux

Réalisés et terminés en 2016 :

Réhabilitation du logement de la mairie.

Extension des réseaux Voie de Nogent.

Prévus et poursuivis en 2017 :

Poursuite de l'extension des réseaux

Réfection d'une partie du toit de l'ancienne cure

Rénovation des locaux de la bibliothèque

Projet d'aménagement d'une petite aire de jeux pour les jeunes enfants en 2017.

MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DES SACS DE TRI SELECTIF

A compter du 1^{er} janvier 2017, le ramassage des ordures ménagères a lieu le mercredi matin.

Le bac doit recevoir les ordures ménagères qui ne peuvent pas être recyclées, compostées ou valorisées. Vous devez sortir votre bac la veille du ramassage (mardi soir), poignées tournées vers la chaussée et le rentrer après la collecte.

Attention, le SMICTOM ne collectera pas :

- les déchets présentés en dehors du bac qui vous a été distribué
- tout bac surchargé de déchets, couvercle ouvert
- les bacs non homologués.

Vous devez veiller à la propreté de votre bac. En cas de dégradation ou de vol, le SMICTOM assurera la réparation ou le remplacement de votre bac.

Le fonctionnement de la collecte reste identique à 2016 (tarif, gestionnaire).

Le ramassage du tri sélectif a lieu le vendredi des semaines paires. (sortir son sac la veille au soir)

BIBLIOTHEQUE



Mme Yolande Burot a fait valoir ses droits à la retraite. C'est Mme Sabine Callaert qui prend sa suite.

Sabine est à votre entière disposition pour vous guider au mieux dans vos choix :

Livres, albums, romans, BD, documentaires, revues, ouvrages divers, CD...pour adultes et enfants, mais aussi dans le prêt de DVD (fictions, documentaires, films ...).

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 17h30 à 19h, mais également pendant les jours et horaires d'ouverture de l'agence postale.

L'inscription est gratuite et ouverte à tous.

Mme Callaert Sabine reçoit en dehors de ces horaires d'ouverture, les enfants des classes maternelles et primaires accompagnés de leurs enseignantes.

En 2016, il y a eu 234 inscrits : 87 adultes et 147 enfants.

2381 livres, 57 CD et 129 DVD ont été empruntés au cours de l'année 2016.

Par ailleurs, il vous est tout à fait possible de faire commander à la bibliothèque départementale un ou plusieurs ouvrages qui vous intéresseraient et qui ne seraient pas disponibles dans votre bibliothèque municipale. N'hésitez pas à le demander auprès de Mme Callaert Sabine.

En 2017, les locaux de la bibliothèque vont être réhabilités (peinture, sol etc...)

ECOLE - CANTINE – GARDERIE- RYTHMES SCOLAIRES

Depuis la rentrée de septembre 2016, les horaires de l'école ont changé : les enfants ont classe tous les matins de 9h00 à 12h00 et les après-midis de 13h30 à 16h30 les lundis et jeudis et de 13h30 à 15h00 les mardis et vendredis.

Le service de garderie est assuré le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h30. Mmes Betty Recouvreur et Sandra Moussu accueillent les enfants dans les locaux de la cure.

Le midi, les enfants sont pris en charge par Mmes Ravier Géraldine et Moussu Sandra, dès la sortie des classes à 12h00 et jusqu'à 13h30. La société Sodexo confectionne et livre les repas tous les jours.

Les NAP (nouvelles activités périscolaires) ont lieu les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30. Ces activités se déroulent dans les locaux de la Cure, à la bibliothèque et dans les locaux scolaires. Diverses activités sont proposées aux enfants : bricolage, lecture de contes, sports, jeux de société ...

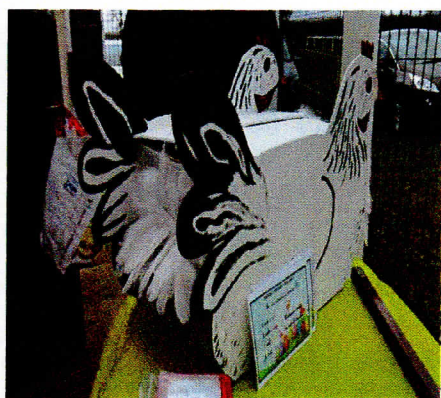
Nous profitons de ce bulletin pour remercier toutes les animatrices Betty, Sandra, Sybille, Séverine, Géraldine, Perle et Célia qui s'impliquent à l'animation de ces activités , un grand merci à vous.

QUELQUES MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS EN 2016

Carnaval, 13 février 2016



2ème Chasse aux œufs, 26 mars 2016



Départ de la paroisse de l'Abbé Daniel Cousin



Samedi 3 septembre, le Conseil Municipal a organisé une petite réception en l'honneur du départ de l'Abbé Cousin à Chaumont. Entouré de plusieurs paroissiens et des membres du Conseil Municipal, l'Abbé Cousin a été vivement remercié pour sa gentillesse, son écoute, sa simplicité, son dévouement pour tous. Quelques présents lui ont été offerts à cette occasion. Daniel Cousin est malheureusement décédé accidentellement le 10 octobre dernier, laissant un grand vide dans le cœur de nombreux paroissiens.



Halloween, 31 octobre 2016

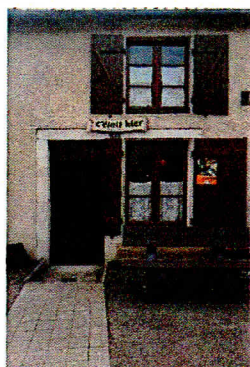


Départ à la retraite de Mme BUROT Yolande



Le 9 décembre, Le Maire et son conseil municipal ont organisé une réception en l'honneur du départ en retraite de Mme Yolande BUROT, employée à la bibliothèque municipale depuis 23 ans. Gilbert Georgemel a souligné à cette occasion, les nombreuses qualités professionnelles de Mme Burot Yolande : « toujours disponible, sérieuse, à l'écoute des personnes, serviable..., une employée modèle ». Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Le musée "C'était hier"



En 2016, le musée a ouvert ses portes du mois de juillet jusqu'au 17 et 18 septembre, journées du patrimoine.

Dans cette maison de manouvrier du bassin nogentais, les visiteurs se replongent dans la vie de leurs ancêtres, de 1850 à 1920 environ et retrouvent les activités exercées à domicile.

Une nouveauté a trouvé sa place dans la grange du musée : **Une roue à chien**. Parfaitement préservée malgré son grand âge, les visiteurs étaient surpris de l'ingéniosité de cette roue et de sa fonction.

La reconstitution de l'école du début de 1900 rappelle également de nombreux souvenirs et une certaine nostalgie aux visiteurs un peu plus âgés. Les plus jeunes reconnaissent les méthodes d'apprentissage utilisées à l'époque.

Nous vous donnons rendez-vous cette année, aux mêmes dates, pour vous faire partager ce témoignage du passé. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Rappel important, l'entrée est gratuite et ouverte à tous.

Le musée sera ouvert tous les Dimanches de juillet, jusqu'au 3^{ième} dimanche de Septembre 2017.



ASSOCIATIONS

La municipalité remercie tous les bénévoles des associations qui assurent une dynamique à la commune : Mandr'Usep, Mandr'Anim, la société de Chasse, le Réveil Sportif de Mandres la Côte.

Merci pour vos heureuses initiatives.

Prévisions d'animations à noter sur votre agenda en 2017

- **Janvier** : 29/01 à 15h00 : **théâtre** « TAIS TOI ET RAME » avec la troupe « les 3 coups » de Chevillon, organisé par Mandr'Anim à la salle des fêtes
- **Février** : 11/02 : **repas dansant « Couscous »**, organisé par le réveil Sportif de Mandres
25/02 : défilé de **Carnaval** dans les rues du village, organisé par le comité des fêtes communal
- **Mars** : 18/03 : **repas dansant « Paëlla »**, organisé par l'école de Mandres.
- **Avril** : 08/04 : **3^{ème} chasse aux œufs**, organisé par le comité des fêtes communal
- **Mai** : 13/05 : **Théâtre** avec la troupe du Foyer Rural de Sarrey, à la salle des fêtes
- **Juin** : 10/06 : **brocante** dans le parc de la Cure, organisé par Mandr'Usep.
10/06 : **repas dansant** organisé par Mandr'Anim à la salle des fêtes
- **Juillet** : 13/07 au soir : **repas dansant** à la salle des fêtes, défilé, feu d'artifice
14/07 : **animations diverses** au parc de la cure
- **Septembre** : du 09 au 10/09 : **fête foraine**
- **Octobre** : 31/10 : Halloween pour petits et grands, organisé par le comité des fêtes communal
- **Novembre** : 11/11 : **cérémonie au monument aux morts** suivie du **repas animé et dansant** offert aux personnes de plus de 60 ans de la commune, organisé par la commune.
17 ou 18/11 : **soirée beaujolais**, organisé par le comité des fêtes communal

D'autres manifestations sont prévues mais ne sont pas encore définies à ce jour.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le panneau d'affichage en mairie et le site internet de la commune.



BIEN VIVRE ENSEMBLE.... PETITS RAPPELS

Bruits de voisinage : Il est interdit d'utiliser des outils bruyants en dehors de certains horaires :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Animaux : Nous vous demandons de prendre toutes les mesures et précautions de sécurité pour vos animaux, ne pas les laisser divaguer dans le village et de bien vouloir ramasser les déjections sur les trottoirs et devant les habitations.

Environnement : Il vous est rappelé que des bennes à verre et à papier sont disponibles auprès du hangar de la commune (à proximité du terrain de foot) . Pour vos déchets « verts », il vous est demandé de les apporter à la déchetterie à Nogent ou de les composter individuellement.

ZOOM SUR LE PLAN DE SECURITE

La commune a lancé l'étude d'un plan de sécurité dans les rues du village en 2015. Après étude par les services du Conseil Départemental, le projet a été validé en mars 2016 par le conseil municipal puis accepté en octobre 2016 par les services de l'ODIT du Conseil Départemental.

Ce plan de sécurité prévoit :

- La réduction des vitesses rue d'Alsace, de Normandie et rue de Bretagne
- La sécurisation d'un carrefour et la réduction des vitesses rue de Bourgogne
- La limitation de tonnage et la sécurisation de la zone scolaire rue de Touraine
- La mise en sens unique de la rue de Savoie

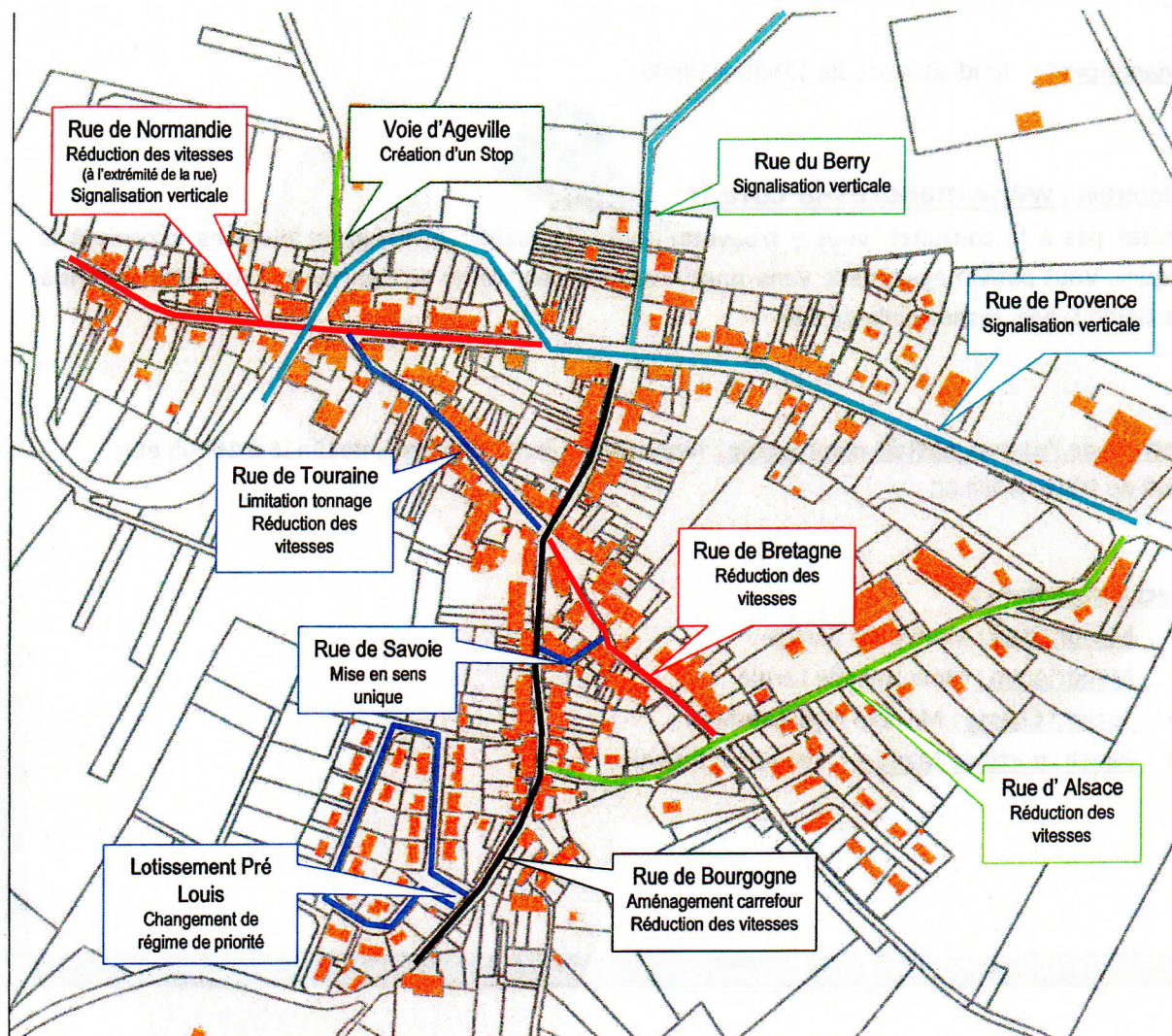
Divers aménagements vont ainsi être réalisés :

- Création de stop
- Mise en place de plateaux ralentisseur
- Changement dans les priorités
- Limitation de vitesse à 30 km/h

Le coût de ce plan de sécurisation du village s'élève à 98640 € TTC.

Des subventions ont été accordées par le Conseil Départemental et la Région.

Plan de situation des rues concernées



Mairie : 2 rue de Bourgogne 52800 Mandres la Côte

Téléphone : 03 25 31 97 79

E-Mail : mairiedemandres@wanadoo.fr

Permanences : lundi et jeudi, de 17h30 à 19h00

Site internet : www.mandres-la-cote.fr



N'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez toute l'actualité du village et diverses informations pratiques. Vous pouvez également venir nous rencontrer en Mairie ou transmettre vos informations à Mme Galdo Sylvie, responsable du site.

Ouverture de l'agence postale communale : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 13h15 à 16h05 et le samedi de 10h30 à 12h00

Contact associations :

- **Mandr'Usep :** Mme Célia Rivage
- **Mandr'Anim :** Mme Isabelle Lardin
- **Société Chasse :** Mr Jean Noël Lambert
- **Réveil sportif de Mandres :** Mr Julien Mugnier